



Métier

UN PEINTRE (H/F)

Sous l'autorité du directeur des services techniques et de son adjoint, et du responsable du pôle bâtiment, le peintre doit assurer l'entretien et l'embellissement des bâtiments communaux.

ACTIVITES PRINCIPALES :

- ❖ Assure la réfection et la maintenance des bâtiments communaux :
 - Préparation des supports (lessivage, rebouchage, ponçage, grattage, enduit...)
 - Mise en peinture des murs, plafonds et boiseries
 - Protection anticorrosion des ouvrages métallique
 - Dépose et pose de revêtements muraux (papier peint, toile de verre...)
 - Dépose et pose des revêtements de sol (grattage, ragréage, découpe et pose de tous types : thermoplastique, moquette, parquet stratifié...)
 - Pose et dépose des vitres et vitrages (suppression du verre détérioré, démastiquage, relevé des cotes, découpe du verre, pose du vitrage et remastiquage, pose de films plastiques adhésifs sur vitrage...)
- ❖ Gère l'approvisionnement en matériaux et matériels pour la réalisation des travaux
- ❖ Gère l'entretien de l'outillage et du matériel
- ❖ Applique les règles de sécurité et de prévention sur les chantiers

ACTIVITÉS OCCASIONNELLES :

- Réalisation d'interventions techniques dans d'autres domaines tous corps d'état (Polyvalence)
- Possibilité occasionnelle de travail le week-end, les jours fériés, la nuit et d'astreinte lors d'évènements exceptionnels (crue, déneigement...)
- Participation aux astreintes « ville » vivement souhaitée
- Participe à l'installation des fêtes et cérémonie

PARTICULARITES DU POSTE :

- Travail en extérieur
- Port d'EPI (équipement de protection individuel) obligatoire

COMPETENCES ASSOCIEES :

❖ SAVOIR FAIRE

- Niveau BEP/BAC PRO
- Être titulaire du permis B
- Choisir et assembler les matériaux
- Savoir mettre en œuvre les techniques de revêtement des murs et sols et la pose et dépose des vitres
- Savoir identifier les caractéristiques des produits et leur incompatibilité entre les peintures, revêtements et adhésifs, et leur support
- Connaître et respecter les normes de sécurité du métier

❖ SAVOIR ETRE

- Autonomie
- Sens du travail en équipe
- Sens du Service public
- Discrétion et sérieux
- Disponibilité
- Réactivité

CORRESPONDANCES STATUTAIRES :

- ❖ Service d'affectation : Direction des services techniques – Bâtiments
- ❖ Cadre d'emploi indicatif : Filière technique
- ❖ Condition d'exercice : Temps complet (37h30), rémunération statutaire, régime indemnitaire (IFSE + CIA), participation complémentaire santé et prévoyance, CNAS et COSP

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais

Adresser lettre de candidature et CV à
Monsieur le Maire - 1, Place Saint-Blaise - à CARRIERES SOUS POISSY (78955)
Ou par mail à : recrutement@carrieres-sous-poissy.fr